



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 08 avril 2005
N° CERTA-2005-AVI-130

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Lotus Domino

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-130>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-130
Titre	Vulnérabilité dans Lotus Domino
Date de la première version	9 avril 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de securite IBM
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

Lotus Domino versions 6.x antérieures la version 6.5.3.

3 Résumé

Une vulnérabilité présente dans Lotus Domino peut être exploitée par un utilisateur mal intentionné pour réaliser un déni de service.

4 Description

Une vulnérabilité est présente dans la bibliothèque NLSCCSTR.DLL lors du traitement des requêtes HTTP sur le répertoire cgi-bin. Un utilisateur mal intentionné peut exploiter la vulnérabilité, via des requêtes HTTP malicieusement construite, pour réaliser un déni de service du serveur HTTP.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM :
<http://www-1.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21202446>

Gestion détaillée du document

08 avril 2005 version initiale.